Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20261102-61_2026-DE

Registre des délibérations du Conseil municipal et des décisions du Maire

Folio n°61

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Date de publication du procès-verbal :
09/11/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le vingt du mois d'octobre deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Hervé COLLET, Laurence PINAULT, Diane NAUT, Céline GAUTIER, Marie POURRET, Aurélie ZINGRAFF, Kevin JULIEN, Stéphane PRUNAULT, Maxime DERBIER, Guirec FLOC'H.

Absents excusés : Yann CADIO (Pouvoir à Jérémy LOISEL), Laura DROMEL (Pouvoir à Céline GAUTIER)

Absent(e) non excusé(e) : /

Secrétaire de séance : Marie POURRET.

02.11.2026 – 06 **TRAVAUX DE RESTAURATION DES CHARPENTES ET COUVERTURES : LOT 01 – RÉGULARISATION D'UN ACTE DE SOUS-TRAITANCE**

Rappel : Un contrat de sous-traitance a été passé entre l'entreprise SAS MAISON GREVET pour le lot 01 - Maçonnerie et l'entreprise LV TEC pour les échafaudages, dans le cadre du marché public de restauration des charpentes et couvertures de l'église.

Au cours du chantier, les prestations ont évolué et il convient aujourd'hui de régulariser l'acte de sous-traitance, comme suit :

Montant initial H.T	111.047,50 €
Ajout de prestations	5.600,00 €
Diminution de prestations	- 17.087,80 €
Nouveau montant H.T	99.559,70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette régularisation ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Baussaine, le 2 novembre 2026.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL

MAIRIE DE LA BAUSSAINE